



## JAPA : journée d'accompagnement pour les associations

### Le dispositif JAPA en bref.

Les journées d'accompagnement visent à mobiliser des intervenants CFBF (spécialiste, membre du Comité Technique National ou du Conseil Artistique) auprès des orchestres et fédérations sur un large panel d'actions musicales, pédagogiques ou administratives : **Stage instrumental, de direction, d'éveil, d'écriture à portée régionale, stage d'orchestre avec détection de cadre, jury de concours, élaboration du projet associatif.**

Avec ce dispositif, **la CFBF prend en charge le salaire de l'intervenant** pour une journée ou week-end de travail.

### Comment faire une demande ?

#### 1. Je suis une association affiliée à une fédération :

Je formule une demande auprès de **ma fédération régionale** qui dispose d'un volume annuel de 3 journées à utiliser.

La fédération se charge de soumettre la demande aux coordonnateurs nationaux en vue d'une validation au regard des critères définis dans la Charte JAPA.

#### 2. Je suis une association isolée d'une fédération

Je formule une demande **directement auprès de la confédération** en les adressant aux coordonnateurs musicaux et administratifs.

#### 3. Je suis une association non affiliée

Je peux bénéficier de l'intervention d'un cadre CFBF en vue d'une future affiliation (analyse au cas par cas).

Je formule une demande **directement auprès de la confédération** en les adressant aux coordonnateurs musicaux et administratifs.

### Faire le bilan de la journée.

**Toute journée doit faire l'objet d'un bilan.** Ce bilan est primordial pour justifier le résultat des actions auprès de nos partenaires financiers mais aussi pour communiquer sur la dynamique de la CFBF auprès de nos adhérents.

### Demandes et renseignements



**Coordonnateur musical**  
Daniel Tasca  
06.52.47.95.91



**Coordonnateur administratif**  
Philippe Dubernard  
06.34.99.07.47 - [cfbf.secretariat@gmail.com](mailto:cfbf.secretariat@gmail.com)